

# LES REBELLES

N°1 BIS

BULLETIN DE DEBATS DE PRISONNIERS POLITIQUES ET SOCIAUX 6F

JUILLET - AOUT

## Edito

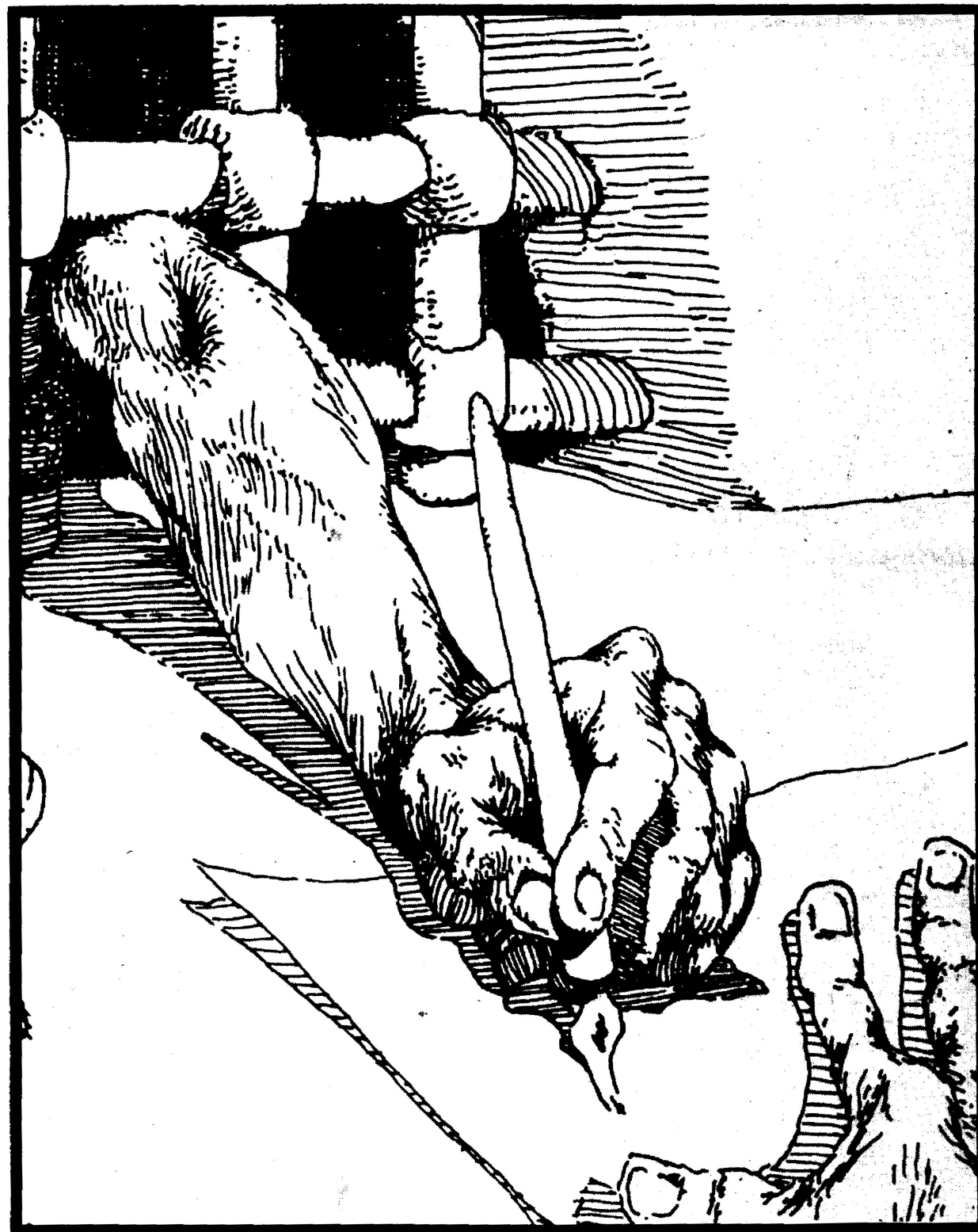
Le soir du 10 Mai, l'élection de F. Mitterrand a été fêtée un peu partout en France par des manifestations spontanées qui concrétisaient le ras-le-bol et la haine accumulés par le pouvoir giscardien. Ces manifestations dépassaient largement le cadre des électeurs socialistes contents d'avoir gagné. A Paris par exemple, pour beaucoup c'était une première sortie de l'ombre depuis longtemps. Dans les prisons, ça a été de l'avis général une véritable explosion de joie. Joie de pouvoir gueuler «on a gagné» même si ça ne veut rien dire, joie de taper collectivement sur les portes des cellules, joie dans les jours qui ont suivi de voir les matons les plus hais, raser les murs devant l'avenir incertain de leur carrière. Joie d'entendre les faces de rats gaullo-giscardiennes chialer sur la perte de leur monopole du pouvoir d'Etat qu'ils détenaient depuis 23 ans. Le 21 Juin, c'est encore avec une grande joie qu'a été accueillie la défaite du flic-intello Alain Peyrefitte qui avait cristallisé presque entièrement sur lui seul la haine du mouvement populaire et bien sûr la haine de ses principales victimes : les prisonniers de France

Mais la fête n'est pas éternelle, et une fois envolés les derniers flonflons, c'est la réalité qu'il faut aborder. La réalité du système capitaliste qui demeure avec ses flics, ses patrons et ses prisons. Les bourgeois peuvent être rassurés, l'appareil d'Etat est entre de bonnes mains. Les étudiants vont pouvoir étudier, les travailleurs vont pouvoir travailler, et les emprisonnés continuer à manger leurs barreaux.

Il apparaît de plus en plus évident que l'élection de Mitterrand n'a pas résulté que de la seule volonté de changement des masses populaires écœurés par les outrances de la clique gaullo-giscardienne au pouvoir depuis 23 ans, mais cette élection est aussi le fruit d'un choix politique et économique d'une partie significative de la bourgeoisie à la recherche d'un consensus social indispensable pour imposer des sacrifices aux travailleurs. Les changements de locataires des différents ministères peuvent être analysés politiquement de différentes façons (mais ce n'est pas le sujet de cet article), il n'empêche qu'il faut voir concrètement ce que cela veut dire au niveau de l'appareil répressif. La nomination de Badinter au Ministère de la Justice : cette mesure est d'autant plus symbolique, qu'elle n'implique pas de bouleversements majeurs dans la politique répressive. Badinter est aujourd'hui auréolé par sa carrière d'avocat talentueux et pour son action contre la peine de mort. Bien entendu, il vaut mieux un Ministère de la Justice contre que pour la peine de mort, véritable assassinat étatique qui sévissait sous Peyrefitte. Mais les limites du libéralisme de Badinter sont extrêmement réduites, même si sur certains cas publicitaires majeurs (Knobelpieiss), celui-ci fait preuve dans les jours prochains de bonne volonté. Il reste que Badinter est un bourgeois, même libéral, et qu'il a rempli son rôle et qu'il a rempli son rôle d'avocat par le passé avec toutes les ambiguïtés que cela comporte, n'opérant jamais par exemple un choix de classe dans les affaires qu'il défendait.

En ce qui concerne la loi d'amnistie «généreuse et sans précédent» dont on fait grand tapage en ce moment, il convient de ramener cette générosité à sa véritable échelle. Il n'y a vraiment pas de quoi en faire un plat ! Rappelons seulement qu'elle n'a pas une étendue plus large que celle de Giscard en 74, et qu'il y a eu sous la IVème République une amnistie qui dépassait largement le miroir aux alouettes d'aujourd'hui.

Un des buts recherchés par la mise en liberté de 5 à 6 000 détenus est de désengorger notablement les «structures d'accueil pénitenciaires». En effet, le surpeuplement



alarmant des différentes prisons devenait un facteur permanent de contestation et de révolte pouvant éclater et se généraliser à tout moment. En ce qui concerne la libération des prisonniers politiques et plus particulièrement des militants régionalistes et nationalistes basques, corses, bretons, les militants anti-impérialistes des DOM-TOM, le tout accompagné de promesses de réforme de Defferre, il s'agit là d'une volonté de désamorçage.

On sait dès maintenant que la loi ne touchera qu'une infime partie de la population pénale, sur des critères de division d'ailleurs.

En effet, exclusion du bénéfice de l'amnistie une partie des détenus (le projet soumis au Parlement limite l'amnistie aux peines inférieures à 3 ans) est inadmissible.

Tout aussi inadmissible est la division établie par le pouvoir entre détenus sociaux et détenus politiques. Pour

nous, il est clair que c'est la situation et la vie qui est faite au prolétariat aujourd'hui (paupérisation, chômage, etc...) qui conduisent chaque année 100 000 personnes en prison.

L'existence des prisons est tout aussi liée à la survie du capitalisme que la police ou l'armée le sont.

Même si, par hasard, certains financiers véreux connaissent la «déchéance» de l'incarcération, il est incontestable que les plus grandes canailles de cette société que sont les marchands d'armes, de sommeil ou de travail sont en liberté.

Les premières ébauches d'un bilan sur les mesures prises par le nouveau gouvernement en 2 mois sont significatives :

- La nomination de Faure peut être interprétée comme un ballon d'essai du nouveau pouvoir destiné à rassurer l'électorat conservateur hésitant (ambiguïtés sur la disparition de la Cour de Sécurité de l'Etat, instauration d'un

quantum sur la loi d'amnistie, incertitudes sur les extraditions, etc...)

- Libération sélective de certains prisonniers politiques entraînant de vives réactions comme par exemple l'action des militants corses à Fleury-Mérogis

- Nominations de 1000 nouveaux gendarmes

- Interdiction des comités de soldats

- Agressivité du pouvoir judiciaire (par exemple les peines démesurées demandées par le procureur dans l'affaire des militants anti-nucléaires). Le service d'ordre du Palais de Justice est toujours aussi musclé.

- Les éléments les plus réactionnaires de la police et de la justice restent pratiquement tous en poste

- Quel était le but recherché par les flics lors de la dernière rafle effectuée dans le cadre de l'affaire Action Directe

- Les QHS (véritables nécropoles) fonctionnent à plein. (Voir les dernières déportations en province de Carlos Jauregui, J.M. Rouillan et Marc Laimé)

- Tabassage de grévistes de la faim à Fleury.

On voit clairement que la situation faite aux détenus n'a guère évolué. La passation des clefs des matons de droite aux matons de gauche s'est bien effectuée.

Ce que démontrent les luttes en cours (Fresnes, Fleury, La Santé, Bois d'Arcy), c'est le refus déclaré des détenus d'attendre une quelconque aumône du gouvernement mais plutôt de ne compter que sur leurs propres forces et sur une solidarité active de «l'extérieur».

Par conséquent, une de nos tâches élémentaires consiste justement à briser le mur de l'isolement en diffusant largement les revendications des détenus en lutte (comme ce fut le cas dernièrement devant les files d'attente des prisons parisiennes), dénoncer la division carcérale, (bâtiments spéciaux pour étrangers par ex.), lutter contre les conditions de détention spéciales (QHS, QSR, mitard). Une de nos tâches est aussi de montrer la nécessité pour les familles et proches des détenus de se regrouper face à la répression morale pour l'obtention de meilleures conditions de visites et pour l'entraide matérielle.



# DES LUTTES COLLECTIVES

Depuis plusieurs mois déjà, une forte agitation secoue le système carcéral français que la perspective du «changement» à l'extérieur n'a fait qu'amplifier.

On se rappelle comment furent «résolus» les précédents mouvements de contestation des détenus.

En 74, Clairvaux, Toul etc... montraient à quel point l'Etat était prêt à tout pour préserver ses prisons de toute velléité de réforme et en maintenir intactes les structures répressives.

Les émeutes de Clairvaux surgissaient à un moment où les conditions de détention étaient telles qu'elles devenaient humainement insupportables :

Conditions de promiscuité déplorables, pas d'hygiène, nourriture médiocre et insuffisante aussi bien nutritivement que quantitativement. Brimades, violences, des visites une fois par mois, une lettre par jour seulement autorisée, et la plupart des journaux et publications interdits.

Ces conditions de détention devenaient alors inefficaces quant à leur finalité :

rendre les détenus dociles et serviles; et c'est une révolte sans précédent qui a suivi.

C'est ensuite dans un «généreux» élan d'«humanité» qu'une pseudo-réforme pénitentiaire fut bâclée en toute hâte. La seule réforme conséquente fut la création des QHS, ou quartiers de la mort, mais elle allait bien entendu servir l'intérêt de l'administration pénitentiaire et le désir de sécurité de ses fonctionnaires rudement éprouvés par ces événements.

C'est aussi à cette époque qu'on établit les plans des futures prisons-modèles anti-insurrection dont l'Etat et sa classe dirigeante avaient besoin de se doter.

Selon un article du «Monde» de Septembre 80, la création d'une vingtaine au moins de ces super-prisons serait en projet.

Bois d'Arcy est un de ces projets arrivé à terme.

Pour ne pas en parler nous-mêmes, nous laisserons la parole à ses actuels occupants.

Maison d'Arrêt des Yvelines  
5bis rue Alexandre Turpout  
78390-BOIS D'ARCY

Bois d'Arcy, le 30 Novembre 1980

Voici la lettre que les détenus envoient à leur Juge d'Instruction et au Procureur de la République, multipliant les requêtes individuelles avant le mouvement collectif.

## LETTRE AUX AUTORITES RESPONSABLES

«Monsieur le Procureur, (ou M. le Juge),

Je tiens à attirer votre attention sur les conditions de détention intolérables subies à la prison de Bois d'Arcy.

Une promiscuité inadmissible est imposée aux prisonniers. Des cellules conçues pour une seule et unique personne, dotées d'une seule table et d'un seul placard, sont déjà occupées par deux détenus, et l'on veut encore nous imposer par la force un troisième lit. Nous ne pouvons l'accepter.

Nous sommes dans l'obligation de faire remarquer qu'avec ce troisième lit, nous sommes contraints d'installer la table tout près des W.C. A l'heure des grandes conférences internationales sur les droits de l'homme, dont la France se targue d'être le digne représentant, sinon un modèle ou un porte-chapeau, le fait pour les détenus d'être obligés de prendre leurs «repas» sur les tinettes est-il conforme à cette image ?

Depuis la réforme qui a suivi les révoltes de 1974, un paravent doit être installé de manière à assurer un maximum de discrétion ; mais la «prison modèle» de Bois d'Arcy ignore ce point parce que les cellules sont prévues pour un et non pas aménagées pour deux. Et l'on veut nous entasser à trois ! Vivre vingt et une heures sur vingt quatre dans de telles conditions c'est «être soumis à un traitement humiliant et dégradant».

Nous ne pouvons l'accepter.

La prison de Bois d'Arcy a été construite pour 594 places, nous sommes 1300 ! Même les détenus soumis aux mesures d'isolement se retrouvent à deux en cellule. La nourriture est infecte, la viande rouge quasi-inexistante !

Un détenu coûte en moyenne 13,80 F. par jour en nourriture (remboursés par les frais de Justice et le travail pénal). Ici, l'administration pénitentiaire ne dépense pas plus de 4 F. par jour pour nourrir un détenu. Même au prix de gros, arrivez-vous à vous nourrir décemment pour 4 F. par jour ? Il n'y a pas de plats cuisinés en cantine, leur inscription sur les bons de commande est purement décorative.

Est-il raisonnable d'attendre des semaines, voire des mois, pour obtenir une consultation auprès du dentiste ? Les prisonniers placés au mitard ne sont pas visités par le médecin comme il se doit. Un détenu s'y est même vu refusé l'autorisation d'écrire à son avocat !

Les provocations, les multiples attitudes de caractère dégradant et humiliant de la part du personnel pénitentiaire envers nous et nos familles sont notre lot quotidien et incessant. Même nos enfants ne sont pas épargnés par les réprimandes de Monsieur le Directeur lors des parloirs.

Il n'y a pas de navette entre la gare et la prison ; il n'y a même pas d'abri et nos familles sont obligées d'attendre devant la porte par tous les temps.

Il nous a fallu lutter, faire la grève de la gamelle, refuser à plusieurs reprises de remonter de promenade, observer la venue des CRS pour arracher le droit au sport, au cinéma, à l'étude, à plus de temps de promenade. Or, qu'en est-il aujourd'hui ?

Il y a sport seulement une fois tous les quinze jours, et lorsque nous avons parlé en même temps on refuse de nous accompagner au sport, alors même que nous nous groupons de manière à ne déranger qu'un surveillant.

Les séances de cinéma n'ont lieu qu'une fois tous les quinze jours, et les indigents ne peuvent y assister car elles sont payantes.

Seuls les cours d'alphabétisation sont dispensés. On nous avait promis l'organisation de cursus universitaires mais le Secrétariat d'Etat aux Universités a parait-il supprimé les crédits. S'agit-il d'un complot pour empêcher les détenus de s'instruire ?

Même le droit au culte est escamoté puisqu'à peine 1/6 de la population pénale a la possibilité d'y assister.

Enfin, dernière «trouvaille», les représentants des communautés africaines et européennes sont parqués dans des bâtiments distincts. Mais à l'heure de l'indignation de l'opinion publique contre les actes racistes, ceux qui verraient dans cette mesure un démonstration de discrimination raciale, un apartheid à visage gaulois, feraient assurément preuve de mauvais esprit.

Tels sont les exemples significatifs d'un état général. On nous donne quelque chose pour nous le reprendre ensuite. Comment ne pas être déçus devant une telle situation ? Comment ne pas être poussés à bout ? On voudrait nous pousser à la révolte qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Il se trouve que, justement, les détenus ont de quoi avoir mauvais esprit aujourd'hui : avec l'histoire du troisième lit la coupe est pleine.

# ACTIVES CONTRE LES Prisons

«La peine c'est la détention, et donc la peine ce n'est que la détention» a dit le Président Giscard d'Estaing en 74. Et de se féliciter qu'il n'y ait plus de révoltes dans les prisons françaises. A vous qui délivrez les mandats de dépôt, à vous qui remplissez les prisons françaises, à vous qui nous entassez à trois dans dix mètres carrés, j'ai estimé souhaitable, au même titre que d'autres de mes camarades, de vous signifier l'intolérable, en espérant qu'en pleine connaissance de cause, vous preniez acte.

Pour le reste nous prendrons nos responsabilités.

Agréez, Monsieur le Procureur, etc....»

## REVENDEICATIONS MINIMUM

1) Arrêt immédiat de l'agressivité systématique du personnel pénitentiaire envers nos familles et nous. Abolition totale de la discrimination raciale, du parquage des détenus par nationalité.

2) Pas plus de deux détenus par cellule, mutations de cellule en accord avec les intéressés.

3) Mise en place d'une navette pour nos familles entre la gare et la prison les jours de parloir, construction d'un abri contre les intempéries devant la prison.

4) Soins médicaux et dentaires corrects, dans des délais raisonnables.

5) Amélioration de la nourriture : viande rouge deux fois par semaine minimum et en quantité suffisante. Mise en cantine de plats cuisinés.

6) Visite du médecin deux fois par semaine au mitard (comme indiqué dans le CPP), correspondance libre avec les avocats et les autorités judiciaires au mitard (cf CPP idem).

7) Possibilité d'obtenir des parloirs prolongés (1 heure) une fois par mois dans un parloir libre.

8) Droit à l'étude à tous les niveaux avec venue de professeurs de l'extérieur.

9) Sport toutes les semaines au moins, droit d'être accompagnés au sport après le parloir s'il y a lieu. Mise en cantine de ballons de foot-ball et de balles de tennis pour les promenades.

10) Cinéma gratuit toutes les semaines plus les jours fériés.

11) Mise en place d'un paravent devant les tinettes.

Comité de lutte de Bois d'Arcy

## BOIS D'ARCY : LE MODELE

Bois d'Arcy est la véritable cathédrale du pouvoir giscardien, son œuvre. Le modèle érigé par Peyrefitte : «la prison sans révolte et sans évasion», parce que verrouillée et surveillée électroniquement et parce que «la notion d'hôtellerie semble s'installer de plus en plus dans les prisons françaises : chambres individuelles...» (interview d'Hubert Bonaldi au Figaro-Magazine). Bois d'Arcy avec des grandes cours pour que le corps souffre moins, où on peut

courir. Bois d'Arcy la première audience avec Mautref, le sous-directeur : tu peux avoir la veste déboutonnée sans qu'on te demande si tu te crois à la plage, il s'excuse de t'envoyer au mitard ; les bricards Richard et Ziemski qui viennent discuter quand tu refuses de rentrer en cellule, les formes arrondies de l'architecture pour que tu te crois chez ta mère, les couleurs pastel pour te faire accepter «la société dans sa largesse a inventé une institution, la Justice, pour prendre en charge les individus incapables de s'intégrer à la société, à sa légalité» (déclaration du Juge Cabouat doyen des porcs de Versailles, celui qui procède aux instructions des inculpés menottes aux poignets et entraves aux chevilles). Bois d'Arcy ou le rêve carceral américain des anciens leaders du Black Power devenus petits commerçants, des Hell's

En Mars 81, de nouveaux mouvements de contestation apparaissent encore à Bois d'Arcy. C'est le signe annonciateur d'une réaction en chaîne.

Au soir du 10 Mai, l'élection de Mitterrand est accueillie par des ovations dans les prisons et apparaît comme un espoir pour qu'à l'intérieur les choses «changent» aussi.

- A Fresnes, le 12/6/81, environ 250 détenus se mettent en grève de la faim (voir revendications au dos).

- Le 20/6/81, à la Santé, environ 200 détenus décident d'observer une semaine de grève de la faim en souhaitant que ce mouvement collectif soit relayé par leurs camarades dans d'autres prisons.

- Le 1/7/81, on dit encore qu'à Fleury des détenus ont refusé de regagner leurs cellules à l'issue de la promenade.

Tous ces différents mouvements de contestation visent à la même chose, ont le même but ; de la Santé à Fleury en passant par toutes les Centrales on retrouve toujours les mêmes exigences élémentaires qui figurent dans l'appel des prisonniers de Fresnes.

A toutes les revendications la réponse est la même.

### - GREVES DE LA FAIM

L'administration pénitentiaire laisse pourrir, transfère les «meneurs». Ainsi, Jean-Marc Rouillan et Carlos Jouregui ont été envoyés respectivement aux QHS d'Auxerre et d'Evreux où ils poursuivent d'ailleurs la grève de la faim.

- TOUT SIGNE DE DESOBEISSANCE COLLECTIVE entraîne immédiatement l'intervention des CRS de gauche... (un blessé grave à Bois d'Arcy).

Des mesures disciplinaires sont ensuite prises, visant les prétendus meneurs : transferts, mitards, placement à l'isolement ou au QHS.

Nous voulons rappeler qu'en Janvier dernier, 9 détenus du QHS de Fresnes ont lutté collectivement contre l'anéantissement organisé auquel ils étaient soumis.

Au terme de 21 jours de grève de la faim, l'administration pénitentiaire fut obligée de céder sur ce qui était le point essentiel, la suppression de l'isolement total. A Fresnes, ces «grévistes» peuvent maintenant être à deux aux promenades

Angels reconvertis dans le baba-coolisme. Bois d'Arcy : englober, résorber, phagocyter. Négation des révoltes, de l'histoire des révoltes.

Mais aussi Bois d'Arcy plastiquée 2 fois (70 kgs). Les premiers prévenus arrivent à Bois d'Arcy fin Juin 80. A peine une semaine après, ils protestent parce que la nourriture est infecte. Dès le mois d'Août ils font la grève de la gamelle, commencent à refuser de remonter de promenade, occupent les coursives, refusent collectivement de rentrer en cellule, forment un comité de lutte, créent un rapport, font sortir de l'isolement les camarades qui y sont placés.

C'est précisément dans la prison-modèle de Giscard et Peyrefitte, que dès son ouverture s'est ouvert un nouveau cycle de luttes pour les taulards.

1) La lutte à Bois d'Arcy signifie l'échec cuisant des stratèges de la Place Vendôme. Il n'y a pas de prison sans révolte parce qu'il n'y a pas de prison vivable. Chaque lutte en prison est une lutte générale contre le système des porcs qui nous enferment. Faites-nous des «grandes» promenades, nous refuserons de remonter, construisez-nous de nouvelles prisons, nous nous battons pour détruire les prisons.

2) Ce nouveau cycle de luttes Bois d'Arcy, Melun, Fresnes, La Santé, Fleury... ont montré le

et aux séances de télévision.

Ils ont également obtenu le retrait des couverts en plastique.

Cette lutte fut exemplaire à plus d'un titre et montre que :

- Dans les pires conditions d'isolement les détenus réussissent à s'organiser et à lutter.

- Une grève de la faim peut avoir un résultat positif.

- Le caractère collectif de cette grève de la faim est en soi une victoire.

On peut par contre déplorer l'absence de solidarité à l'extérieur que cette lutte a rencontrée; elle ne doit son succès qu'à la seule détermination de ses participants.

Rebelles, Fil Rouge, publications de contre-information et de luttes dans les prisons ont justement pour but de retrouver le sens de cette solidarité qui fait justement tant défaut à l'heure actuelle où la division est organisée de toutes pièces et de toutes parts.

Pour nous, il n'y a pas de prisonniers politiques, il y a ceux qui se battent et ceux qui ne se battent pas.

Aussi, nous disons qu'il faut se battre pour :

## LA LIBERATION DE TOUS LES PRISONNIERS



refus des distinctions politiques-communs, QHS-divisions, unité de ceux qui se battent pour vivre debout. «La vieille distinction entre politiques et droit commun est secondaire... La noblesse du mobile n'est plus que la respectabilité bourgeoise des infractions politiques sans importance. Les crimes qui mûrissent en marge de cette société, chez ceux à qui sont réservées violence et cruauté, expriment des ruptures plus profondes tout de droit commun que soient la faim, le chômage, ou la prostitution. Cartouche et Mandrin dont les portraits ornaient les chaumières étaient aussi des personnages de rupture... (Jacques Vergès).

- En prison, il n'y a pas de différence entre politiques et communs, il y a seulement ceux qui se battent et ceux qui rampent (Taleb Hodjadj).

- Il n'y a pas de prison sans révolte parce qu'il n'y a pas de prison vivable.

## PROGRAMME IMMEDIAT : DETRUIRE LES PRISONS, SE LIBERER

Eric



# APPEL

## LES PRISONNIERS EN LUTTE DE FRESNES EXIGENT

- 1° – Sortie de tous les détenus emprisonnés dans les Q.H.S., Q.S.R., Q.P.G.S., etc., et leur démolition pour qu'ils ne resservent plus jamais.
- 2° – Rétablissement et application systématique des permissions de sortie, des libérations conditionnelles, des régimes de semi-libertés, cela sans aucune discrimination.
- 3° – Que l'amnistie prenne en compte **tous** les détenus, avec l'application à **tous** d'une remise de peine proportionnelle aux condamnations des détenus.
- 4° – Suppression des différentes formes d'isolement des détenus ;  
– suppression des tabassages, etc.
- 5° – Application des lois de 1974 sur les droits des détenus, le respect de l'individu, etc.
- 6° – Aménagement des parloirs familiaux. Aménagement d'une structure d'accueil pour les familles des détenus.  
– 3 parloirs autorisés par semaine et par détenu, condamné ou prévenu. Permis de visites accordés systématiquement par le directeur de l'établissement et cela sans discrimination. Possibilité pour les détenus pères de famille d'embrasser leurs enfants.
- 7° – Arrêt de l'application de la « loi Peyrefitte » pour tous les délits.
- 8° – Agrandissement des cours de promenade, ainsi que l'aménagement de terrains et d'espaces susceptibles de recevoir les détenus désirant faire du sport.
- 9° – Droit à la formation professionnelle, ainsi que le droit pour tous de pouvoir suivre et faire des études, sans pour cela être bloqué par une distinction administrative : D.P.S.
- 10° – Rétablissement de la 2<sup>e</sup> douche hebdomadaire.  
– Qu'il nous soit vendu en cantine, pharmacie, le nécessaire minimum et vital pour nos soins corporels. Qu'il nous soit donné la possibilité d'avoir des changes de draps, d'une façon régulière et rapprochée. Qu'il soit appliqué des soins hygiéniques et médicaux à tous, et à tous les aspects de la prison.

**Seules la solidarité et la cohésion nous permettront d'obtenir ces revendications !!!**

LUTTONS ET GAGNONS !!!

**coordination des prisonniers en luttés**